FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SOUTIEN À L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE:[i] «Stop (((5G))) - Stay Connected but Protected» [Stop à la (((5G))) – Restons connectés, mais protégés]

[i] Le formulaire est imprimé sur un seul feuillet. Le groupe d'organisateurs peut utiliser un feuillet imprimé recto verso.

STOP (((5G))) Stay connected but protected

Retour à:
Association Coeurs d'EHS
10 La Réveillère
85150 Martinet

1. Tous les signataires mentionnés dans le présent formulaire sont des citoyens de: France

2. Numéro d'enregistrement attribué par la Commission européenne: ECI(2021)000009

3. Date de début et de fin de la période de collecte: 01/03/2022 - 01/03/2023

4. Adresse internet de la présente initiative dans le registre de la Commission européenne: https://europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/details/2021/000009

5. Intitulé de la présente initiative: «Stop (((5G))) - Stay Connected but Protected» [Stop à la (((5G))) – Restons connectés, mais protégés]

7. Noms et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Pernille SCHRIVER (stop5Geci@protonmail.com), Elisabeth Birgit MADSEN (E.B.Madsen@protonmail.com)

8. Site internet de cette initiative (le cas échéant): https://signStop5G.eu

6. Objectifs de l'initiative: Le déploiement de la 5G met en péril nos droits à un environnement sain, à la liberté et à la vie privée.
Nous invitons la Commission à proposer une législation visant à protéger les citoyens et l'environnement contre les menaces exposées ci-dessous:

1. Les rayonnements sont nuisibles pour l'homme, la faune et la flore. Les limites d'exposition actuelles offrent une protection insuffisante, en particulier pour les personnes vulnérables (comme les enfants, les femmes enceintes, les malades et les personnes âgées), les animaux, les insectes pollinisateurs et les végétaux
– il convient d'adopter une réglementation visant à protéger toutes les formes de vie des rayonnements radioélectriques et micro-ondes*.

2. Avec la 5G, le nombre d'appareils électroniques connectés, d'antennes et de satellites va exploser. S'ensuivront une consommation d'énergie non durable, des émissions de rayonnements, une exploitation minière préjudiciable et de la pollution, ce qui mettra en danger la biodiversité et les habitats naturels
– il convient d'adopter une réglementation plus stricte pour protéger l'environnement de toutes les incidences de la 5G et de la transition numérique*.

3. La 5G permet la collecte et la surveillance massives de données par des objets connectés. Il en résultera un risque accru de cybercriminalité, de fuite, vol et revente de données et d'utilisation abusive de l'intelligence artificielle
– il convient de mettre en place une protection efficace des données afin de préserver notre vie privée, notre sécurité et notre liberté*.

*propositions spécifiques en annexe

À REMPLIR PAR LES SIGNATAIRES EN LETTRES CAPITALES - Tous les champs mentionnés dans le présent formulaire sont obligatoires.

«Je soussigné(e), certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente initiative.»

PRÉNOMS COMPLETS	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE RÉSIDENCE (rue, numéro, code postal, ville, pays)	DATE DE NAISSANCE	DATE	SIGNATURE

Déclaration de confidentialité: Conformément au règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), vos données à caractère personnel mentionnées dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de soutien de l'initiative et communiquées qu'aux autorités nationales compétentes aux fins de vérification et de certification. Vous avez le droit de demander au groupe d'organisateurs de cette initiative l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de ces données et la limitation de leur traitement. Vos données seront conservées par le groupe d'organisateurs pendant une période maximale d'un mois à compter de la présentation de l'initiative à la Commission européenne, ou vingt et un mois après le début de la période de collecte, la date la plus proche étant retenue. Elles peuvent être conservées au-delà de ces limites en cas de procédures judiciaires ou administratives, au maximum un mois après la date de clôture de ces procédures. Sans préjudice de tout autre recours administratif ou judiciaire, vous avez le droit de déposer une plainte à tout moment auprès d'une autorité de protection des données, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si vous considérez que vos données ont été traitées illégalement. Le représentant du groupe d'organisateurs de l'initiative ou, le cas échéant, l'entité juridique créée par celui-ci, est le responsable du traitement au sens du règlement général sur la protection des données et peut être contacté à l'aide des coordonnées figurant dans le présent formulaire. Les coordonnées du délégué à la protection des données (le cas échéant) sont disponibles à l'adresse internet de l'initiative dans le registre de la Commission européenne, comme indiqué au point 4 du présent formulaire. Les coordonnées de l'autorité nationale compétente qui recevra et traitera les données à caractère personnel, et les coordonnées des autorités nationales de protection des données peuvent être consultées sur: https://europa.eu/citizens-initiative/how-it-works/data-protection_fr